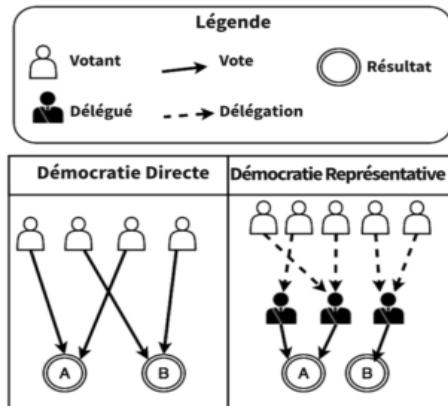
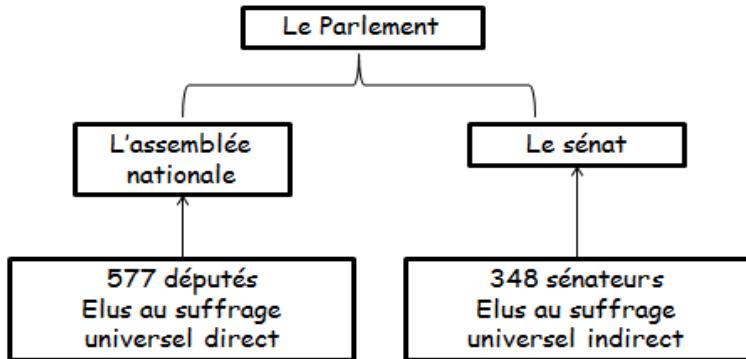


- ⇒ La sensibilité (2a): Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.
- ⇒ La sensibilité (3a): Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels (République).
- ⇒ Le droit (1b): Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française.
- ⇒ Le droit (2a): Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.
- ⇒ Le jugement (2a) : Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.

Vocabulaire : voie de recours, référendum, motion de censure, constitution, pluralisme politique, suffrage universel direct et indirect, séparation des pouvoirs, pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

4.



1. Qui détient le pouvoir législatif ?
2. Quelles sont les deux chambres qui le constitue ?
3. Qui est à l'origine des lois ?
4. Dans quel configuration de démocratie nous trouvons-nous ? Est-ce toujours le cas ?

5. Débat :



1. Recensez les arguments qui montrent le manque de respect envers les femmes en politiques
2. Est-ce que la situation des femmes en politique est en train de changer ?
3. Pourquoi lutter contre le sexisme en politique est-il nécessaire ?

#### Quelques dates clés

1791 : *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, dont le préambule commence ainsi : "Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale".

1804 : Le Code civil donne aux femmes des droits civils mais leur refuse les droits politiques..

21 avril 1944 : L'ordonnance d'Alger accorde le droit de vote aux femmes françaises.

27 octobre 1946 : Le préambule de la constitution proclame : "La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme" (art.3).

6 juin 2000 : La loi sur la parité module l'aide publique aux partis politiques en fonction de leur respect de l'application de la parité pour la présentation des candidats aux élections.



5. Pourquoi la parité permet-elle une représentation plus juste ?
6. Au nom de quelle valeur la loi sur la parité, concernant les mandats et les fonctions électives, a-t-elle été adoptée ?